

# Groupe de travail « Dialogue social dans les régions fusionnées » (6 juin 2018)

Ce groupe de travail, inscrit dans la feuille de route sociale du CTM et demandé par les organisations syndicales depuis longtemps, vient enfin de tenir sa première réunion. Il concerne principalement les conditions du dialogue social dans les instances relevant des DRAAF (CT, CHSCT, CRIC, CTREA, CHSCTREA et CCP de l'enseignement), et plus particulièrement dans les régions fusionnées.

Il était présidé par la nouvelle adjointe au chef du service des ressources humaines, Laurence Venet-Lopez, en présence de représentants de la DGER et du groupement des DRAAF. La Cfdt était représentée par Jacques Moinard (DRAAF Occitanie), Guillaume Girard (DRAAF Nouvelle-Aquitaine) et Laurent Hivert (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes).

Toutes les organisations syndicales étaient représentées, à l'exception de la CGT. Elles ont d'emblée fait part de leurs interrogations sur la pertinence de ce groupe de travail, compte tenu des discussions en cours sur la transformation du



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

dialogue social proposée dans le cadre d'« Action publique 2022 ».

La CFDT a néanmoins souligné que, quelles que soient les éventuelles évolutions, les travaux menés dans le cadre de ce groupe de travail contribueront à faciliter un dialogue social de qualité.

Un tour de table a permis de retracer les principales difficultés rencontrées, par exemple :

- le non respect des textes définissant les prérogatives de chaque instance ;
- le manque de formation des personnels en charge de l'organisation et du fonctionnement de ces instances ;
- le manque d'implication et de formation de certains personnels de direction ;
- l'érosion de la culture du dialogue social en lien avec un fort *turn-over* des personnels ;
- le manque de moyens humains, matériels et financiers pour la bonne organisation et le bon déroulement de ces instances ;
- les contraintes liées aux déplacements, particulièrement dans les régions XXL.

Toutes les organisations ont souligné la nécessité de dresser un bilan de la tenue de ces instances dans chaque région.

*L'administration indique que ce bilan est en cours dans le cadre du bilan social.*



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

*L'objectif du secrétariat général du ministère est de lever les ambiguïtés sur le fonctionnement des instances en rappelant que les services déconcentrés sont responsables du dialogue social dans leur structure.*

*Le secrétariat général vise également à identifier les bonnes pratiques pour améliorer le dialogue social.*

*Ce groupe de travail doit être l'occasion de rappeler ce qui relève de chacune des instances et de fournir des outils pour bien les faire vivre et leur redonner du sens.*

La CFDT propose que le secrétariat général réunisse en parallèle de ce groupe les responsables du dialogue social en région (secrétariat général DRAAF et SRFD). Le croisement du travail des deux groupes permettrait de balayer toutes les problématiques et de faire ressortir toutes les bonnes pratiques à mutualiser.

Il ressort de cette première réunion un déficit de dialogue social particulièrement criant dans les instances de l'enseignement agricole... abondamment souligné par les organisations syndicales.

*La représentante de la DGER a pris bonne note des ces remontées défavorables du terrain, et a souhaité souligner que dialogue social et transparence ont été remis à l'ordre du jour des dernières réunions des chef·fe·s de SRFD, sans*



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

*pour autant être en capacité de faire la démonstration d'améliorations concrètes de la situation.*

*Dans un dernier temps, la maquette d'un questionnaire à destination des responsables en DRAAF de l'organisation des instances de dialogue social a été soumise aux organisations syndicales.*

*Ce questionnaire vise à faire remonter les difficultés d'organisation et de fonctionnement des instances, les solutions éventuellement mises en œuvre, ainsi que les conditions de l'exercice des droits syndicaux s'y rapportant. Après amendement par les syndicats et mise à jour par l'administration, il sera adressé fin juin dans les services pour un retour fin juillet.*

*La prochaine réunion prévue fin septembre aura pour objet l'analyse des réponses à cette enquête.*

*Sur la base de cet état des lieux, devraient être élaborés des guides et outils de bonnes pratiques, finalisés pour début 2019.*

*Les organisations syndicales seront également consultées pour répondre à cette enquête dans le cadre de ce groupe de travail national.*

N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour nous faire part des vos

expériences en la matière.